

Centre pour le Développement
des compétences
relatives à la Vue

CDV



CDV Centre pour le développement
des compétences
relatives à la vue

Au service des personnes présentant une déficience visuelle

Le CDV s'adresse à toute personne présentant un trouble relatif à la vue. D'une part, le centre soutient les enfants et adolescents dans leur scolarité et de l'autre, il offre des formations et aides pour les adultes malvoyants et aveugles. Sa première priorité est d'encourager l'autonomie de toute personne faisant appel à ses services. Il fournit les outils appropriés pour former l'intéressé et l'aider à se développer dans son parcours scolaire, professionnel et personnel.

Pour ce faire, le CDV dispense non seulement des cours individuels et collectifs dans ses locaux mais envoie aussi son équipe de spécialistes sur le terrain, dans les écoles et au domicile des personnes concernées. La fourniture du matériel didactique et d'aides auxiliaires ainsi que la transcription de différents supports pédagogiques y est assurée.

Pour les adultes

Le Ministère de l'Éducation nationale offre, en étroite collaboration avec le CDV, des cours spécialisés pour adultes malvoyants, aveugles, ou toute personne concernée ou intéressée (proches, parents, enseignants). Tous ces cours se font en groupes restreints de manière à pouvoir répondre aux besoins individuels.

Cours pour adultes (>16) au CDV

- Cours adaptés en informatique
- Cours de Braille tous niveaux
- Activités sportives adaptées aux personnes malvoyantes ou aveugles
- Cours de communication et d'information
- Expression artistique et créative: musique, menuiserie, poterie, atelier maquettes et plans ...



Pour les jeunes

Dans un premier temps, des spécialistes évaluent la vision de l'enfant, ainsi que les répercussions fonctionnelles sur son développement et sa scolarité. Ensuite, le jeune a droit à une assistance thérapeutique, psychologique et scolaire, définie en fonction de ses besoins personnels.

Suivi thérapeutique et psychologique

Le suivi thérapeutique et psychologique a pour but de favoriser le développement des capacités de l'enfant et de lui permettre de développer son autonomie dans les activités quotidiennes (hygiène, repas) ainsi que dans ses déplacements. Cet accompagnement peut par exemple incorporer la rééducation en psychomotricité et la stimulation visuelle.

Suivi pédagogique

L'élève continue à fréquenter les classes de l'enseignement ordinaire (précoce, préscolaire, primaire, secondaire) en bénéficiant d'un suivi scolaire par les pédagogues spécialisés du CDV. Ceux-ci informent, conseillent et collaborent avec les enseignants et assistent le jeune pour gérer son matériel scolaire. À domicile, ces spécialistes informent et conseillent les parents et l'initient aux méthodes et techniques de travail adaptées aux enfants aveugles et malvoyants.

...outre les suivis personnalisés et les cours,

l'infrastructure offre

- L'adaptation des locaux et du matériel scolaire (cahiers, stylos) pour les élèves
- La transcription de manuels scolaires en braille ou en caractères agrandis
- Le prêt d'aides auxiliaires et techniques (loupes, logiciels d'agrandissement) et l'initiation des élèves et adultes, ainsi que des proches, des enseignants et des parents à leur utilisation
- L'enseignement du braille et de la dactylographie
- Un Centre de documentation: bibliothèque braille, littérature spécialisée

**Les services
du CDV sont
gratuits**

Informations

Tel +352 45 43 06 1

E-Mail info@cc-cdv.lu

Adresse

*CDV - Centre pour le Développement des
compétences relatives à la Vue*

17a route de Longwy

L-8080 Bertrange

Luxembourg

www.cdv.lu

L'adresse www.idv.lu est
susceptible de fonctionner
jusque octobre 2018